



UCL
Université
catholique
de Louvain



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Plan de suivi des programmes « Langues et Lettres »

organisés par la Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Novembre 2014

Commentaire général

Le rapport d'autoévaluation des programmes du domaine « Langues et Lettres » (ci-après « L&L ») a été rédigé sur la base du nouveau référentiel AEQES¹. Après la présentation synthétique des programmes, le rapport d'autoévaluation s'est décliné en regard des cinq critères du référentiel AEQES, sur la base d'une description, d'une évaluation et d'éventuelles pistes d'action. De fait, afin de bénéficier des acquis du nouveau référentiel, le rapport d'autoévaluation a adopté un **point de vue synthétique** pour rendre compte des spécificités des différents programmes qui constituent les cursus « Langues et lettres » à l'UCL, au regard des cinq critères examinés.

Cette démarche d'analyse a certes été guidée par le référentiel, dans la logique de l'approche qualité, mais également par la volonté de ne pas atomiser la réalité de l'enseignement dans le domaine « L&L », et dès lors se limiter à l'évocation de cas.

Cette démarche transversale – induite par le référentiel et non par la réalité de l'organigramme facultaire et du domaine « L&L » – avait déjà mis en exergue, tant dans le processus d'autoévaluation qu'au terme de la visite des experts en octobre 2013, l'aporie et la limite de la structuration du domaine « L&L ». En outre, le *Rapport final de synthèse* ainsi que l'*Analyse transversale* offrent des pistes de mise en œuvre pour permettre aux cursus « L&L » de l'UCL de saisir l'opportunité de revoir et simplifier leur organisation².

Dès lors, la simplification des structures ainsi que la mise en œuvre d'une réelle logique participative et démocratique, par le biais de communautés fédérées selon une approche programme du domaine « L&L », devraient, outre l'introduction de plus d'efficacité et de qualité en matière d'enseignement, également renforcer la cohérence et l'identité facultaires.

Par ailleurs, cette réforme de la gouvernance, qui entrainera la mise en place de nouveaux organes et de nouvelles logiques internes, est d'autant plus essentielle dans le contexte actuel de la mise en place du Décret « Paysage », de l'intégration de l'Institut libre Marie-Haps ainsi que de la réorganisation des études autour d'un nouveau *Règlement des études et des examens*, pour l'ensemble des programmes, dès la rentrée 2015.

En somme, comme ce fut le cas en 2008-2009³, on profitera à nouveau de la conjoncture pour saisir l'opportunité de proposer une réforme interne en FIAL, mais cette fois en s'appuyant sur les bénéfices de l'autoévaluation des programmes « L&L » et de l'évaluation AEQES effectuées dans une perspective qualité.

On notera que le plan de suivi se décline sur 3 axes thématiques et chronologiques, qui entretiennent entre eux des liens forts, garanties finales de leur succès ou à tout le moins de la faisabilité de leur mise en œuvre.

¹ Version 1.2 du 22 mai 2012.

² On entend l'organisation fonctionnelle, à distinguer du cadre légal (les jurys) et des organes décisionnels (tels le Bureau et le Conseil, investis de missions spécifiques par le Règlement d'ordre intérieur de l'UCL).

³ Pour rappel, la mise en place du décret Bologne et des secteurs au sein de l'Institution, mais aussi l'intégration des deux anciennes Facultés « de philosophie » et « de philosophie et lettres » dans le périmètre actuel de la Faculté de philosophie, arts et lettres a conduit l'entité à définir un nouvel organigramme de gouvernance et un nouveau Règlement d'ordre intérieur (entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009).

Axe 1 : Politique de gouvernance

La gouvernance actuelle de FIAL et du périmètre « L&L » a été induite et guidée, d'une part, par la mise en place du Décret Bologne en 2004 ainsi que, d'autre part, par l'intégration de l'ex-Faculté de philosophie (devenue une commission de programme dans un domaine).

Le contexte actuel lié à la mise en œuvre du Décret « Paysage » et de l'intégration des programmes de traduction et interprétation de l'Institut libre Marie-Haps constitue, certes un nouveau défi, mais également une réelle opportunité conjoncturelle pour revoir l'organisation de la gouvernance (simplification des structures ainsi qu'allègement des procédures d'avis et de décision).

On insiste pour distinguer l'organisation interne et fonctionnelle des programmes du domaine « L&L » (qui garantit la dimension opérationnelle de ses missions d'enseignement, à la fois académique et administrative), des organes décisionnels centraux (comme le Bureau et le Conseil), ainsi que des organes institués par le décret (les jurys, en lien direct avec l'ensemble des diplômés organisés).

Axe 2 : Elaboration, pilotage et révision périodique des programmes

La mise en place de la nouvelle gouvernance devrait aboutir à de nouvelles synergies par le biais de l'instauration d'un forum unique pour les programmes « L&L », permettant d'instaurer une approche programme des différentes offres de formation (programmes) en « L&L ». Dans ce contexte, des questions et des problématiques d'apparence insolubles ou inopportunes à aborder au niveau d'une Commission de programme pourront être envisagées de manière transversale au bénéfice de toutes les parties prenantes, i.e. étudiants, enseignants et personnels administratifs.

Etant donné que ces questions concernent avant tout la dimension pédagogique des programmes, il conviendrait que la Faculté (ou le secteur Sciences Humaines) investisse dans l'engagement d'un conseiller pédagogique qui encadrerait la mise en place de l'approche programme par le biais du soutien à l'instauration dans le domaine « L&L » – idéalement dans tout le périmètre facultaire – d'une communauté d'apprentissage autour de questions et priorités qui seraient collégalement identifiées et, par exemple, validées par la Commission d'enseignement. Ces dynamiques sont déjà à l'œuvre dans d'autres secteurs et facultés au sein de l'UCL (ex. de l'École Polytechnique de Louvain) et pourrait être soutenu, partiellement et selon les moyens disponibles, par l'Institut de Pédagogie universitaire et des Multimédias.

Axe 3 : Articulation et communication des programmes « L&L » avec les milieux socioprofessionnels

Le contexte économique actuel, ainsi que l'impact du financement et de la réorganisation de l'enseignement supérieur font peser sur le secteur des sciences humaines, et *a fortiori*, sur certains programmes « L&L », une forte pression, notamment en termes d'utilité et de pertinence. Par ailleurs, les contextes national et international, tournés vers la globalisation de la société font augmenter la demande en capital culturel, notamment en lien avec les cultures étrangères et passées.

Plutôt que de rester sur des acquis historiques et traditionnels relatifs à la légitimité et à l'utilité des sciences humaines, et plus spécifiquement des formations du domaine « L&L », au-delà du secteur professionnel de l'enseignement, traditionnellement associé comme seul débouché des diplômés « L&L », il importe que le domaine se saisisse de cette crise de valeurs pour réaffirmer sa légitimité et sa pertinence pour la société actuelle dans toutes ses composantes socioprofessionnelles.

Cet aspect passera certes par une redéfinition de l'identité « L&L » en interne (soutenue et induite par les axes 1 et 2), mais aussi par une plus grande implication du domaine et de ses programmes dans la société. Ainsi, parallèlement aux différentes actions de communication existantes, à destination des futurs étudiants (soirées d'information sur les programmes dans une optique de recrutement) ou des futurs diplômés (soirées d'information sur les débouchés dans une optique d'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle), il importe de mettre en place un réel dialogue avec les milieux socioprofessionnels. Cela pourrait, par exemple, se faire par le biais d'un **advisory board** (ou conseil des sages) dans lequel seraient impliqués, à côté de « sages » issus du domaine « L&L », des acteurs du monde professionnel en lien avec les débouchés du domaine « L&L » (en ce compris des anciens diplômés). Cet *advisory board* serait consulté et interrogé notamment pour les aspects spécifiques de la formation. Notons cependant qu'il ne s'agira pas, par ce nouvel organe consultatif, de répondre à une demande du monde professionnel, mais de veiller à ce que les programmes s'inscrivent dans la continuité de la société (et non en porte-à-faux dans une posture intellectuellement confortable), par exemple en veillant à ce que les AA transversaux et spécifiques des programmes « L&L » tiennent compte de la réalité du monde professionnel.

Axe 1 : politique de gouvernance						
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité */ ** / ***	Responsable(s)	Degré de réalisation / échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Simplifier les structures (RFS, p. 7 et p. 19)	Revoir l'organisation et le périmètre du domaine « L&L »	**	Doyen et responsables de CP Validation par le Conseil de Faculté dans une réelle logique participative	2017	Etablir une charte qualité et identifier les composantes à mettre en œuvre Réduction du nombre de CP Mise à jour du ROI facultaire	Intégration harmonieuse de l'Institut libre Marie-Haps Création d'un projet commun « Langues et Lettres » Volonté participative de l'ensemble des acteurs (étudiants, enseignants, administratifs) Implémentation du principe de subsidiarité
	Adaptation des procédures d'avis et de décision au nouveau périmètre	***	Doyen, DAF, responsables de CP et secrétaires des CP Validation par le Conseil de Faculté dans une réelle logique participative	2017	Allègement et mutualisation des charges administratives	

Axe 2 : Elaboration, pilotage et révision périodique des programmes						
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité */ ** / ***	Responsable(s)	Degré de réalisation / échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Veiller à l'équilibre entre les cours offerts et ce qui est réalisables avec les moyens disponibles (RFS, p. 19)	Revoir les ECTS (et les volumes horaires) des unités d'enseignement, en adaptant les programmes/cours aux directives du décret « Paysage »	***	Doyen, Vice-doyen, responsables de CP	2016	Diminution de la charge de travail pour les différentes parties : étudiant, enseignant, personnel administratif Valorisation des unités d'enseignement dans un parcours selon une logique programme Identification de compétences et débouchés clairs	Simplification de la gouvernance et révision du périmètre « L&L » Participation active et créative de toutes les parties Sortir de la logique horaire et mathématique Mutualisation des ressources
	Mettre au point des outils permettant de valoriser la charge de travail des enseignants	*	Doyen et secteur SH	2017		
	Repenser l'encadrement et les exigences pédagogiques des TFC, TFE et mémoire, stage	**	Doyen, Vice-doyen, responsables de CP	2016		
	Examiner l'adéquation des acquis d'apprentissage définis avec les unités d'enseignement	**	Doyen, Vice-doyen, responsables de CP	2016		

<p>\$</p> <p>Poursuivre le travail de détermination des AA en veillant à la cohérence entre les divers programmes et à leur concrétisation dans l'offre de cours (RFS, p. 19)</p>	<p>Introduire des innovations pédagogiques dans les formations : susceptibles d'être plus adéquates par rapport aux AA visés que les méthodes traditionnelles (magistral, etc.)</p>		<p>**</p>	<p>Doyen, Vice-doyen, responsables de CP</p>	<p>2016</p>	<p>Valorisation des unités d'enseignement dans un parcours selon une logique programme</p> <p>Identification de compétences et débouchés clairs</p>	<p>Simplification de la gouvernance et révision du périmètre « L&L »</p>
	<p>Revoir les ECTS (et les volumes horaires) des cours de langue au sein du domaine « L&L »</p>		<p>***</p>	<p>Doyen, Vice-doyen, responsables de CP</p>	<p>2015</p>	<p>Alègement de la charge de travail des enseignants et des étudiants</p> <p>Valorisation des unités d'enseignement dans un parcours selon une logique programme</p> <p>Identification de compétences et débouchés clairs</p>	<p>Perception de la plus-value pédagogique des formations, mais également de leur attractivité et positionnement sociétal plus clair par ce biais</p> <p>Participation active et créative de toutes les parties</p> <p>Mutualisation des ressources</p>

<p>Reconsidérer la structure de certains programmes afin d'éliminer les déséquilibres concernant l'enseignement d'une même langue au sein de programmes différents (RFS, p. 19)</p>	<p>Examiner l'adéquation des acquis d'apprentissage définis avec les cours de langue</p>	<p>***</p>	<p>Doyen, Vice-doyen, responsables de CP</p>	<p>2016</p>	<p>Gommage des disparités entre les programmes pour l'enseignement d'une même langue</p> <p>Valorisation des unités d'enseignement dans un parcours selon une logique programme</p>	<p>Simplification de la gouvernance et révision du périmètre « L&L »</p> <p>Associer la démarche particulière pour les cours de langue avec l'approche globale de révision</p> <p>Participation active et créative de toutes les parties</p> <p>Sortir de la logique horaire et mathématique</p> <p>Mutualisation des ressources</p>
---	--	------------	--	-------------	---	--

Axe 3 : Articulation et communication des programmes « L&L » avec les milieux socioprofessionnels						
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité */ ** / ***	Responsable(s)	Degré de réalisation / échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Renforcer les contacts avec les milieux professionnels afin de mieux définir les finalités des masters (RFS, p. 19)	Consolider les liens entre le domaine « L&L », les acteurs socioprofessionnels existants et les diplômés	***	Doyen, responsables de CP, service emploi, responsable communication	2016	Clarification des informations du domaine et des formations qu'il offre Valorisation de l'image du domaine en interne et en externe	Adhésion au projet commun « Langues et Lettres »
	Sensibiliser de nouveaux milieux socioprofessionnels et le grand public aux formations offertes par le domaine « L&L »	**	Doyen, responsables de CP, service emploi, responsable communication	2017	Clarification des informations du domaine et des formations qu'il offre Elargir le public cible traditionnel du domaine	Participation active et créative de toutes les parties Non assujettissement du domaine à la logique du marché
Trouver un moyen pour recueillir de manière systématique l'avis des milieux socioprofessionnels (en particulier en dehors de l'enseignement secondaire) et des anciens étudiants (RFS, p. 10, p. 11 et)	Création d'un advisory board (ou conseil des sages)	**	Doyen, responsables de CP	2017	Regard extérieur sur les formations et ancrage du domaine dans la société Avis et conseils des milieux professionnels Valorisation de l'image du domaine en interne et en externe ainsi que de son rôle societal	Liberté académique préservée



Prof. Marc Lits
Prorecteur à l'enseignement et à la formation



Prof. Philippe Hilgsmann
Doyen FIAL



Prof. Tania Van Hemelryck
Coordinatrice de l'autoévaluation des programmes « Langues et Lettres »